



Rupture conventionnelle - reprise travail

Par **franchoute**, le **05/06/2010 à 12:53**

Bonjour,rnrnAprès trois ans et demi passés dans une société, j'ai fait une rupture conventionnelle en septembre dernier, et je voudrais savoir si je peux revenir travailler dans cette même société?rnrnJe vous remercie pour tous les conseils que vous me donnerez.

Par **jenaimepaslacensure**, le **05/06/2010 à 17:24**

Bonjour;rnrnRien n'empêche l'employeur de vous réembaucher mais encore faut-il qu'il le veuille...rnA vous d'en faire la demande. rnCordialement

Par **franchoute**, le **05/06/2010 à 17:41**

merci pour votre réponse.